

N° 113

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 30 JANVIER 1968

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Faulkner, du comité permanent du travail et de l'emploi, présente le premier rapport dudit comité, dont voici le texte:

Le comité recommande, pour entendre des témoins,

- a) qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre, et
- b) que son quorum soit réduit de 13 à 9 membres.

Sur motion de M. Hellyer, appuyé par M. Drury, il est ordonné,—Que le Comité permanent des transports et des communications soit autorisé à examiner et faire rapport sur tous les aspects des transports qui concernent les provinces de l'Atlantique, compte tenu des conclusions et recommandations de l'Étude sur les transports des provinces de l'Atlantique, de janvier 1967, Volumes 1 à 12, préparée par la maison «Economist Intelligence Unit Limited», et du rapport de la Commission royale d'enquête sur les transports de 1961, Volumes 1 et 2, et à recommander quelles mesures devraient être prises pour que la politique nationale du transport puisse être appliquée aussi complètement que possible dans les provinces de l'Atlantique.

Que ledit Comité examine, en particulier, l'efficacité de la Loi sur les taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes avec le pouvoir de faire des études et des recommandations au sujet:

- a) des changements ou modifications qu'il peut être actuellement souhaitable d'apporter à la Loi sur les taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes; et
- b) d'autres méthodes susceptibles de faciliter les transports dans les provinces de l'Atlantique, soit à titre de complément de la Loi sur les taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes, soit en remplacement de la totalité ou d'une partie de cette Loi, afin que la dépense faite profite le plus possible aux provinces de l'Atlantique.